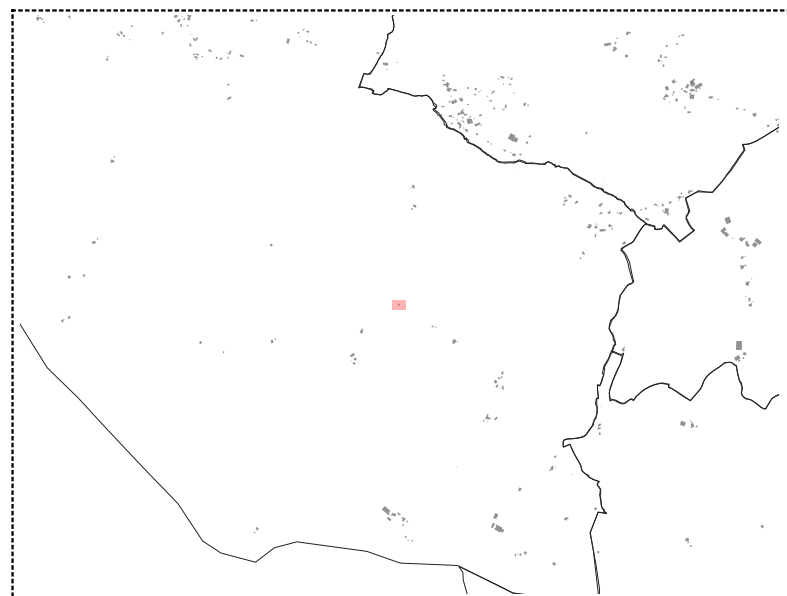


No

Na



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

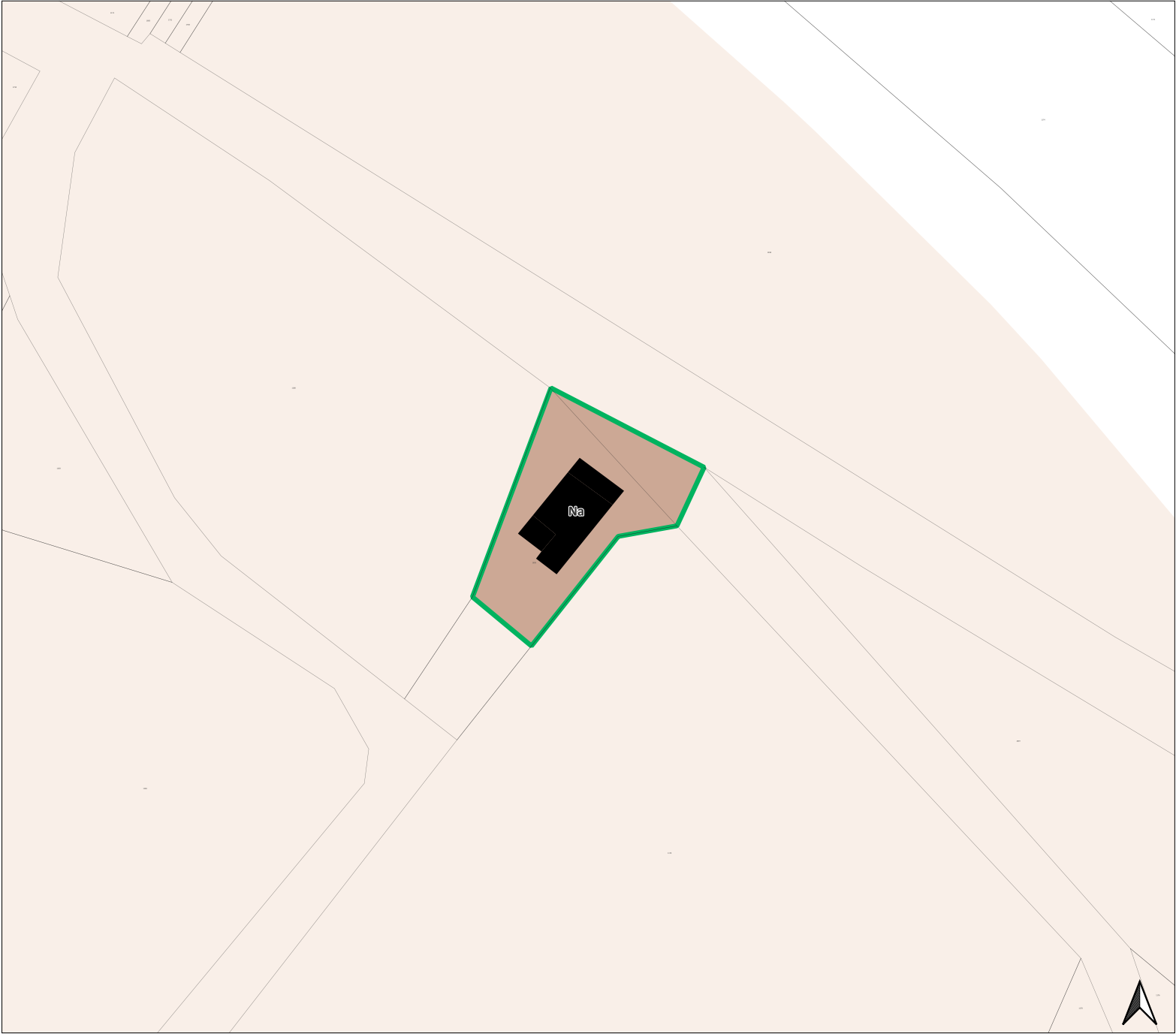
SURFACE (en ha) : 0.05

PROJET : > Bâtiment existant

> Privé

> Cabane de chasse





SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

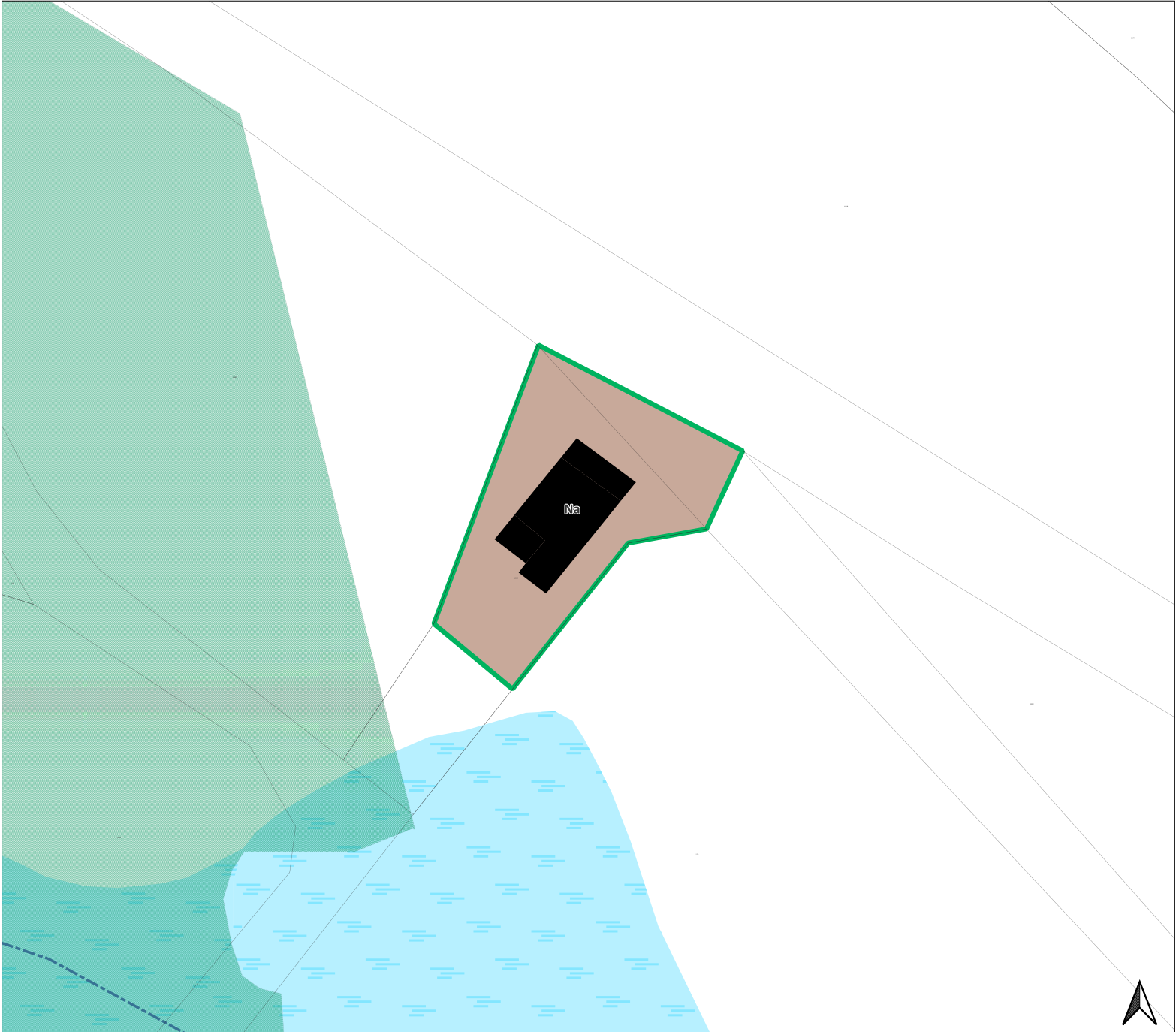
ENJEUX : Le secteur est éloigné des zones à risque

Enjeux liés aux risques naturels

- CRUE CENTENALE
- Niveaux d'aléa : Modéré ou fort
 - Niveaux d'aléa : Fort
 - Niveaux d'aléa : Très fort

- PPRI DE LA MEURTHE
- Zone bleue : zone d autorisation avec prescriptions spécifiques
 - Zone rouge : zone d interdiction

- ARGILES
- Faible
 - Moyen



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na

STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²

ENJEUX : Le secteur est concerné par une ZNIEFF 2. La cabane de chasse est déjà existante. Aucun impact n'est attendu sur les milieux.

- Délimitation du secteur

Enjeux environnementaux et paysagers

Arrêté de Protection de Biotope

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

NATURA 2000

Zone Humide Effective

Réserve nationale

Réservoirs trame prairie

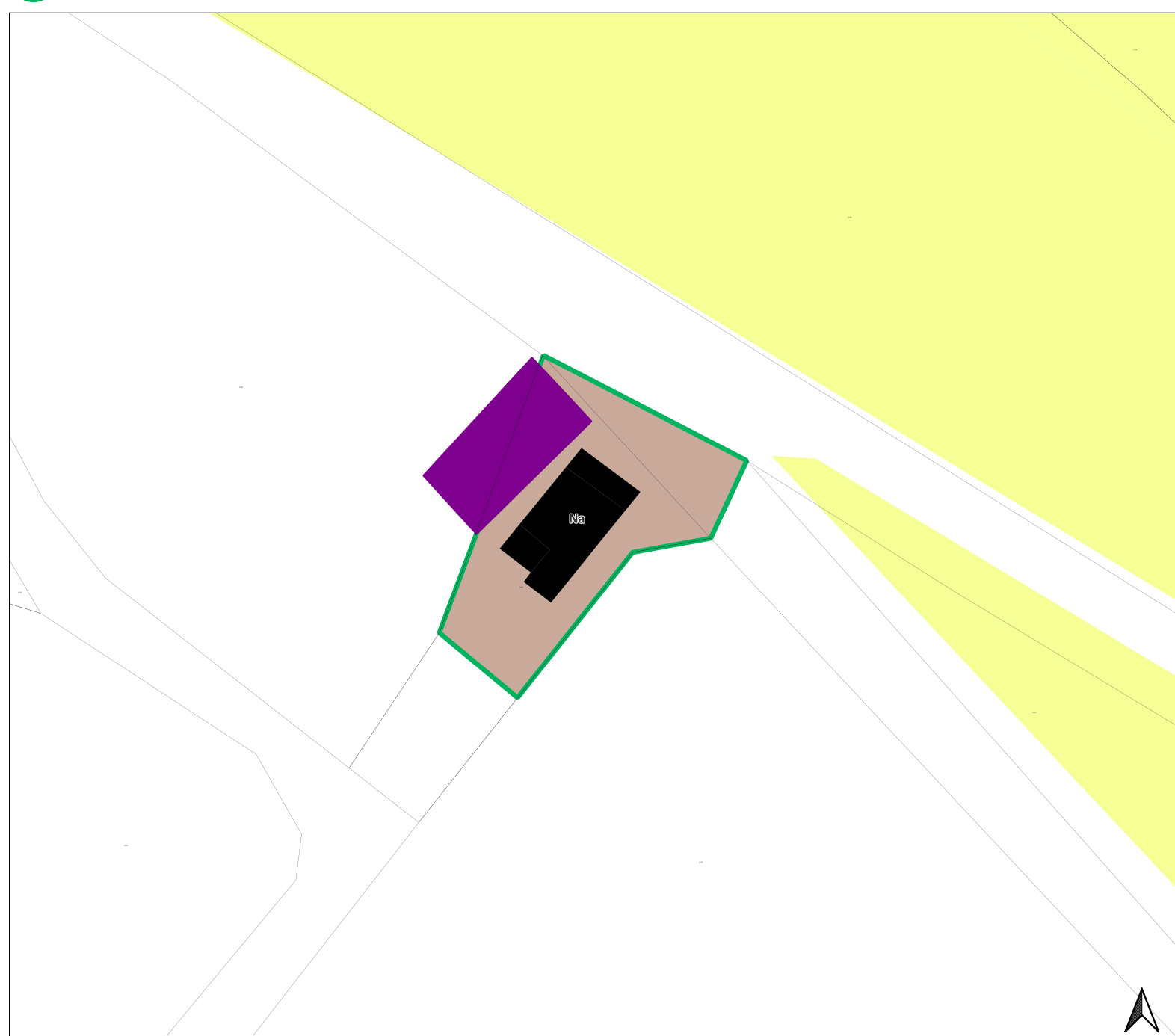
Corridors trame prairie

Réservoirs trame forêt

Corridors trame forêt

Trame bleue
- PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

DE LA CA DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



SECTEUR DU RÉGLEMENT : Na
STECAL : Secteur naturel permettant la création d'abris dans la limite de 50 m²
ENJEUX : Le secteur n’a pas d’impact sur les terres agricoles, pastorales ou forestières

Délimitation du secteur

Enjeux agricoles

Bâtiments agricoles

Périmètre ICPE

Périmètre RSD

Registre Parcellaire Graphique 2022

Enjeux forestiers

ONF- Forêts Publiques